

Le Lierre grimpant : une liane préhistorique et un ami pour l'arbre et la biodiversité

Apparu à l'ère tertiaire, le Lierre grimpant a traversé les âges. De cette époque, il a gardé la caractéristique de fleurir en automne, en décalé avec la majorité des plantes en France.

La croissance du Lierre se fait en trois stades : un stade rampant au sol, un stade d'ascension sur un support et à l'âge adulte, le stade de floraison et de fructification. Pour atteindre ce dernier, des dizaines d'années s'écoulent.

Le lierre grimpant a son propre système racinaire. Il se sert de l'arbre comme support au même titre qu'un mur ou un pont. Sur un arbre, il est même bénéfique. Ses feuilles tombent au printemps et leur décomposition rapide fertilise l'arbre support.

À l'automne, sa floraison est un formidable atout pour la biodiversité ! Quantité d'insectes (jusqu'à 200 espèces) viennent récolter son pollen et son nectar très riche. Ces insectes bénéficient aux animaux insectivores dont les chauves-souris qui profitent de cette ressource pour constituer leurs réserves de graisse pour leur hibernation.

Le Lierre grimpant est l'unique liane en France. Elle permet à de nombreux oiseaux, mammifères ou d'insectes de se nourrir, de nicher ou de passer l'hiver à l'abri dans un bon manteau de feuilles.

QUELQUES AUTRES ACTIONS EN BREF :

- **Le Camping Cévennes Provence, 1er camping de la vallée qui s'engage pour gérer la biodiversité**

Un diagnostic a été réalisé sur la biodiversité patrimoniale en 2021 sur le territoire de 30 hectares de ce camping. Des mesures de gestion ont été proposées et seront mises en œuvre dans les mois et années à venir : fauche différenciée, préservation des gros arbres,... Un bilan sera réalisé dans cinq ans. Merci pour leur engagement !

- **Une formation pour reconnaître les plantes indicatrices**

Deux journées avec l'office Français de la biodiversité, la DDT(M) de la Lozère et du Gard, la DREAL Occitanie et l'EPTB des Gardons se sont tenues en mai 2021. L'objectif était de reconnaître les habitats Natura 2000 à partir de leurs plantes indicatrices.

- **Réunion du comité de pilotage :**

Le 10 juin dernier s'est tenu le 14ème comité de pilotage du site Natura 2000. Prévu fin 2020, il a été repoussé en raison du contexte sanitaire. Ce choix a été fait pour rencontrer physiquement les élus et favoriser les échanges sur les projets à venir. Le prochain COPIL est prévu le 16 décembre 2021.

Retrouvez nos actualités sur le site internet :

www.valleedugardondemialet.n2000.fr

 [naturamialet](https://www.facebook.com/naturamialet)

Contact : Luc Capon
Projet Natura 2000, Maison de la communauté,
48110 Sainte Croix Vallée Française,
Tél. 09 64 38 01 21
Mail : naturamialet.chg@orange.fr

Éditeur : Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère
Rédaction et réalisation : Luc Capon
Coordinateur et directeur de publication: Pierre Plagnes
Crédits photos : Luc Capon
Tirage : 3200 exemplaires



Lettre d'information du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet

N°11 - Novembre 2021

L'ÉDITO

Depuis maintenant 12 ans, nous avons le plaisir de vous présenter cette lettre d'information. Les élus intercommunaux de notre territoire se sont lancés dans le portage de Natura 2000 dans une volonté d'appropriation locale de la démarche, gage d'une gestion adaptée pour nos vallées cévenoles. Depuis deux ans, le COPIL a opté pour la diffusion d'une lettre d'information une année sur deux et de consacrer ainsi plus de temps à des actions de gestion des milieux naturels.

L'année 2020 a connu des élections municipales et une partie des élus a été renouvelée. J'invite les élus des communes à se rapprocher de nous pour construire ensemble des projets de gestion, de communication ou de sensibilisation sur leur commune. Déjà quelques unes ont engagés des actions à travers la dotation Natura 2000.

Vous l'avez compris, notre équipe est essentiellement tournée vers des actions fortes de gestion pour maintenir ou restaurer notre patrimoine naturel cévenol. Je remercie tous les propriétaires et les collectivités qui se sont engagés. Natura 2000 est rentré dans le paysage local et de nombreux acteurs travaillent avec nous pour atteindre l'équilibre homme-nature souhaité. Le travail est loin d'être fini mais leur implication prouve que nous sommes sur la bonne voie.

Une étape pour nous en 2022 et 2023 va être de suivre la nouvelle PAC (politique agricole commune). Nous sommes dans l'attente actuellement mais nous serons prêts pour construire les futures mesures agro-environnementales afin que nos agriculteurs, qui le souhaitent, puissent contractualiser dès que ce sera possible.

Je profite de cette lettre pour rendre hommage à Jean-Claude Pigache, ancien président, qui a marqué la vie de ce site Natura 2000. Il aimait à dire : nous avons fait le pire, tentons de faire le mieux. «il suffit parfois d'un peu d'imagination.»



Pierre Plagnes,
Président du comité de pilotage



Infos agriculteurs : bilan des MAEC de 2015 à 2019

Le bilan sur les quatre années de contractualisation est très positif. La superficie contractualisée sur l'ensemble du site Natura 2000 dépasse les 850 hectares. La prochaine campagne de contractualisation des mesures agro-environnementales ne pourra se réaliser que lorsque la nouvelle politique agricole commune 2023-2027 sera effective.

Nous nous rapprocherons des agriculteurs lorsque les contrats agricoles seront possibles.



Progression des espèces exotiques envahissantes : zoom sur la renouée du Japon



Malgré des actions de sensibilisation et de gestion, les espèces invasives continuent de progresser dans la vallée. La renouée du Japon est la plus préoccupante. "Historiquement", elle était présente dans les cours d'eau. Ces dernières années, discrètement, elle se retrouve en bord de route ou dans certaines prairies.

La contenir est un challenge et la lutte est difficile. Nous nous concentrons aujourd'hui sur la préservation des secteurs qui ne recensent pas cette espèce ou d'autres espèces exotiques envahissantes.

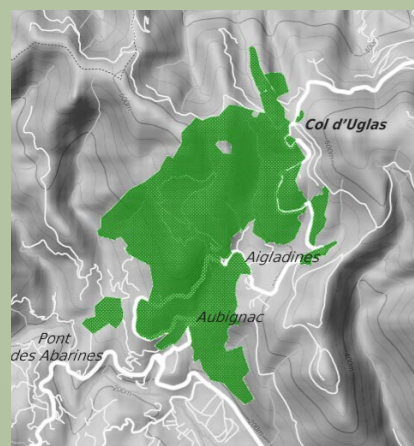
Un programme est en cours avec l'EPTB des Gardons pour répertorier nos petits cours d'eau qui ne sont pas impactés par ces espèces végétales. Un porté à connaissance et des échanges avec les partenaires seront conduits pour éviter leur implantation dans ces cours d'eau préservés.

Photo de renouée du Japon devant la maison de santé à Saint Étienne Vallée Française.

Plein phare sur le pin des Cévennes : vers une gestion à long terme

Le pin des Cévennes ou de Salzmann est une sous espèce de pin noir décrite au XIXème siècle. Il fait parti des arbres les plus rares en France et sa préservation est prioritaire à l'échelle du continent européen. Sur Mialet, le découvreur M.Fabre parlait de sa présence au col d'Ugla fin 19ème siècle. Depuis presque vingt ans, les connaissances sur cet arbre ont évolué au col d'Ugla :

• Une nette avancée dans la connaissance de la répartition du pin des Cévennes :



Dans les documents d'objectifs des sites Natura 2000 de la vallée du Galeizon et de la vallée du Gardon de Mialet, l'habitat favorable était estimé à 19 hectares. Une analyse génétique a été conduite en 2019 avec l'INRAE d'Avignon. L'objectif était de préciser sa répartition sur Mialet. Cette étude apporte de nouvelles connaissances et porte la superficie de la répartition du Pin de Salzmann autour de 200 hectares.

Ce pin est menacé par le risque d'incendie et par l'hybridation avec d'autres sous espèces de pins noirs. L'étude génétique réalisée a montré qu'une partie des arbres est composée d'individus d'une lignée pure et d'individus hybrides. Ces menaces sont à maîtriser localement pour le préserver.

Adapté et résistant à la sécheresse, c'est un arbre d'avenir dans un contexte de changement climatique.

Carte de répartition du pin de Salzmann

• Des actions de préservation concrètes depuis 2019 :

Une première plantation de **35 arbres** s'est tenue sur la commune de St Étienne Vallée Française. Ces arbres ont la particularité d'être tous génétiquement identiques aux arbres de plus de 160 ans répertoriés au col d'Ugla. Conserver ces arbres permet de limiter le risque de perte de cette ressource génétique.

Un programme plus large sur ce pin est en préparation. Il sera développé dans les années à venir pour préserver localement cet habitat et ce pin emblématique des Cévennes.



Les contrats Natura 2000, un bel outil pour restaurer la biodiversité !

Le contrat Natura 2000 est un projet de préservation ou de restauration d'habitats naturels rares. Il est basé sur du volontariat de(s) propriétaire(s) ou des ayants droits. Le bénéficiaire doit être réciproque entre les objectifs du(des) propriétaire(s) et le projet de préservation. Après un accompagnement soutenu, un contrat est signé avec l'État. Le signataire s'engage à respecter les travaux définis avec lui. Après les avoir fait réaliser, il est remboursé. Les propriétaires privés sont financés à 100% ou à 80 % lorsqu'il s'agit d'une collectivité.

Le site Natura 2000 est très engagé dans la gestion des habitats avec de nombreux propriétaires privés ou publics. Différents contrats ont été souscrits et d'autres sont en préparation :

RESTAURATION DE PELOUSES CALCAIRES :

Trois hectares de pelouses calcaires ont été restaurées entre 2019 et 2021 sur la commune de Mialet et sont mis à disposition d'un agriculteur. Ces pelouses sont un lieu de développement de deux espèces de papillons, l'Azuré du serpolet et la Diane. Ils ont chacun besoin d'une plante hôte pour se développer.



RESTAURATION DE LA CHÂTAIGNERAIE CÉVENOLE MÉDITERRANÉENNE :

Depuis 2020, un peu plus d'un hectare de châtaigneraie fruitière est en cours de restauration à Lancizolle sur Saint Germain de Calberte avec la technique de l'élagage léger.

Photo : premiers travaux d'élagage léger sur les châtaigniers à Lancizolle

PLANTATION DE PIN DE CÉVENNES AU MARTINET :

315 plants de pins des Cévennes sont en croissance dans une pépinière de l'ONF. Ils seront plantés courant 2022 et viendront compléter les 35 arbres plantés en 2019 avec les élèves de l'école primaire de St Etienne.

Photo : Jeunes plants en production pour la plantation au Martinet



RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE :

Une zone humide qui s'embroussaillait est en cours de remise en état. Elle est composée de cinq habitats et de deux espèces végétales rares pour la région Occitanie : le Jonc compressé (*Blysmus compressus*) et le Souche brun (*Cyperus fuscus*). Un partenariat avec la commune de Mialet a permis d'en préserver une partie.

Photo : travaux de débroussaillage de la zone humide

AMÉNAGEMENT D'UN GÎTE À CHAUVES-SOURIS :

Un nouveau gîte à chauves souris a été mis à disposition pour les espèces cavernicoles. Un suivi a été engagé cette année avec un **enregistreur d'ultrasons**. Le Petit rhinolophe et le Grand rhinolophe ont déjà réinvesti cette cavité auparavant hermétique.

Photo : Enregistreur d'ultrasons pour le suivi du gîte

